

» PRESSE NATIONALE

Politique ↩

Fraternité 

VŒUX AU CHEF DE L'ÉTAT : OUATTARA PRÉSENTE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA NATION IVOIRIENNE

Les corps constitués ont sacrifié à la tradition. Ils ont présenté, hier jeudi 05 janvier 2023, leurs vœux au Président de la République. Une cérémonie en six séquences qui a vu défiler les diplomates, les membres des institutions, le corps préfectoral et les élus, les Forces de sécurité et de défense, les hommes de lettres et des arts, les Pca et Dg de structures étatiques, le privé et, enfin, les rois, les chefs traditionnels et les guides religieux. A tous ceux-là, le Président Ouattara a présenté l'état de santé de la nation ivoirienne dans les différents domaines : politique, économique, social et sécuritaire. "Les perspectives sont bonnes", a-t-il indiqué. L'année 2022 a été, selon lui, marquée par la consolidation d'acquis importants enregistrés depuis 2011, dans les domaines politique, économique, social et sécuritaire.

Le PATRIOTE 

PRÉSENTATION DE VŒUX DE NOUVEL AN DES CORPS CONSTITUÉS AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : LE CHEF DE L'ÉTAT RÉAFFIRME L'ATTACHEMENT DE LA CÔTE D'IVOIRE AU JEU DÉMOCRATIQUE APAISÉ

Le Chef de l'État Alassane Ouattara et les membres du corps diplomatique accrédité en Côte d'Ivoire ont échangé les vœux hier jeudi 5 janvier au palais de la présidence de la République. À cette occasion, le Président de la République a réaffirmé l'attachement de son pays au "jeu démocratique apaisé et à bonne date". Avant, il a salué l'engagement des diplomates à renforcer la coopération entre la Côte d'Ivoire et les pays ou institutions internationales qu'ils représentent. Il a rappelé à l'attention des ambassadeurs que 2022 a été marquée par la consolidation d'acquis importants. Il s'est réjoui du climat apaisé qui règne sur l'ensemble du territoire national.

Notre Voie 

PRÉSENTATION DES VŒUX HIER AU CHEF DE L'ÉTAT : L'ARMÉE PRÊTE À TOUTE ÉVENTUALITÉ

Le chef d'État-major des Armées, le général Lassina Dombia, a rassuré hier le Président de la République, Alassane Ouattara, sur la capacité de l'armée ivoirienne à réagir face à toute éventualité. Il a donné cette assurance à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux de nouvel an des Forces de défense et de sécurité au Chef de l'État. « Quel que soit le cas de figure, nous ne perdrons jamais notre capacité de réaction. Nous nous montrerons dignes. Les Forces de défense et de sécurité ont la pleine conscience de la nécessité de veiller à la pérennité de la Côte d'Ivoire et de son modèle social. Cette Côte d'Ivoire solidaire que nous laisserons en héritage aux générations futures. Cela doit être la préoccupation de tous les Ivoiriens et avec eux, les membres des Forces de défense et de sécurité. Et elles y veilleront », s'est-il adressé au chef suprême des Armées, le Président Alassane Ouattara.

OUATTARA VEUT CHANGER LE CALENDRIER DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le Président de la République propose de modifier le calendrier électoral prédéfini des élections locales et sénatoriales. Le Chef de l'État veut offrir des conditions de joutes sénatoriales équitables et inclusives. Il l'a signifié, hier à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux de nouvel an. « Quant aux élections sénatoriales, nous souhaitons qu'elles se tiennent, après les élections locales, en fin d'année 2023 ou début de l'année 2024 pour permettre à tous les partis de prendre part à travers les grands électeurs. C'est pour avoir des élections totalement inclusives que nous le faisons ».

Economie ↪

RÉGIME EN PLEINES DÉPENSES NON ORDONNANCÉES : LE MINISTÈRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT FAIT DES PRÉCISIONS

Une récente publication dans la presse a estimé que « Le régime est en pleines dépenses non ordonnancées ». Ce titre fait référence à un article relatif à la lettre circulaire n0003/Mef/Mbpe/Dgbf /Dbe2/Dfa du 3 janvier 2023 portant exécution de dépenses obligatoires, sans ordonnancement préalable, pour les mois de janvier et février 2023. Selon un communiqué du ministère du Budget et du Portefeuille de l'État, le jeudi 5 janvier 2023, la publication laisse penser à l'irrégularité des opérations susvisées menées par les services de l'État. « Nous voudrions indiquer que les présomptions d'irrégularité attribuées à ces dépenses, traduisent une méconnaissance des règles et procédures qui régissent l'exécution des dépenses publiques ».

ANNEXE FISCALE 2023 : LES PRINCIPALES DISPOSITIONS PRÉSENTÉES

En attendant leur entrée en vigueur le lundi 9 janvier prochain, les dispositions contenues dans l'annexe fiscale à la loi de finances n°2022-974 portant budget de l'État pour la gestion 2023, ont été présentées, ce jeudi 05 janvier 2023, à la Maison de l'Entreprise par le Cabinet Mondon Conseil International. Dans sa présentation générale, Me Pacôme Mondon, associé gérant du cabinet, a indiqué que l'annexe fiscale 2023 est axée sur la rationalisation du dispositif fiscal avec 50% des 18 mesures qu'elle comporte. Pour lui, les vrais enjeux de la politique fiscale devraient être « une vraie réforme fiscale et une rationalisation de l'environnement du contrôle fiscal ». Ainsi les principales dispositions de l'annexe fiscale 2023 sont les mesures portant augmentation des recettes fiscales, les mesures de soutien aux entreprises et les mesures techniques et de rationalisation du dispositif fiscal.

PAIEMENT DES BOURSES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE : LA PLATEFORME TRÉSORPAY-TRÉSORMONEY ACTÉE PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

Selon les services du Trésor public, le Conseil des ministres présidé par le Chef de l'État, Alassane Ouattara, ce mercredi 04 janvier 2023, à Abidjan-Plateau, a acté la plateforme TrésorPay-TrésorMoney par l'instauration du paiement des bourses scolaires et universitaires et des secours financiers par voie électronique. Il s'agit d'une plateforme de paiement des dépenses et de recouvrement des recettes de l'État créée par la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique. À cet effet, le Conseil des ministres a adopté un décret portant procédure de paiement des bourses d'études. Ce décret réorganise le circuit de paiement des bourses scolaires et universitaires, pour « assurer la régularité et la prévisibilité de leur paiement ».

Société ↪

AUTOROUTE DU NORD / AXE YAMOOUSSOUKRO-TIÉBISSOU : LE PÉAGE ENTRE SERVICE DÈS CE LUNDI 9 JANVIER

Le péage construit sur l'autoroute Yamoussoukro-Tiébissou entrera en service le lundi 9 janvier 2023. L'information a été donnée par le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Amédé Kouakou Koffi, dans un communiqué. Les tarifs, selon les catégories de véhicules déterminées, varient de 1 000 FCFA à 2 000 FCFA. Faut-il le noter, la gare de péage de Tiébissou est construite sur un périmètre d'environ 6 000 m² pour ce qui concerne la zone qui abrite le bâtiment d'exploitation construit en R+1, le bâtiment des forces de l'ordre, le préau et la base vie et la zone en pleine voie qui abrite une barrière de dix couloirs subdivisés en cinq couloirs dans chaque sens de la circulation, y compris deux voix réversibles par sens.

INTOXICATION ALIMENTAIRE À YOPOUGON-SICOGI : PIERRE DIMBA AU CHEVET DES 4 VICTIMES

Informé d'un cas d'intoxication alimentaire de 4 enfants à Yopougon, le ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture maladie universelle s'est rendu, le mardi 3 janvier 2023, au chevet des victimes hospitalisés au Centre Hospitalier Universitaire d'Angré. Pierre Dimba s'est imprégné de la situation et s'est assuré de leur prise en charge effective. Il a apporté son soutien et réconfort aux victimes ainsi qu'à leurs parents. Face à ce geste de la part du gouvernement représenté par le ministre Pierre Dimba, les malades et leurs parents ont exprimé leur grande joie et remercié le Président de la République, Alassane Ouattara pour toutes ses actions en faveur des populations.

FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE : LE GOUVERNEMENT ET LES ENTREPRISES PALMCI ET UTEXI LANCENT UN VASTE RECRUTEMENT DE PLUS DE 3 000 PERSONNES

Dans le cadre des Programmes "Académie des Talents" et "l'École de la 2^{ème} chance", le ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage et la sociétés PALMCI et UTEXI ont lancé le 30 décembre 2023, un vaste recrutement de plus de 3 000 personnes pour des formations – insertion, selon des communiqués. Concernant l'Académie des Talents, ce sont 279 personnes qui seront recrutées dans 20 métiers au sein de PALMCI. Quand pour le compte de l'École de la deuxième chance, 794 personnes seront recrutées dans sept métiers à PALMCI et 2 800 personnes dans le métier de couturier à UTEXI-CI. Les candidats sont invités à s'inscrire du 30 décembre 2022 au 6 décembre 2023. (Source : CICG)

COOPÉRATION BILATÉRALE : L'INDE OFFRE 25 BOURSES AUX CADRES DE L'ADMINISTRATION

La Côte d'Ivoire se porte bien. Pour preuve, l'ambassade de la République d'Inde a octroyé à 25 cadres de l'administration dont des directeurs régionaux et préfets, des bourses de formation pour le renforcement de leurs capacités dans leurs structures et domaines respectifs. Cette remise a été effectuée le vendredi 2 décembre dernier au cours d'une cérémonie qui s'est tenue au lycée technique de Cocody en présence des ministres N'Guessan Koffi de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage et Épiphane Zoro Ballo de la Promotion de la Bonne gouvernance, du Renforcement des Capacités et de la Lutte contre la Corruption.



14 MORTS DANS UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION À YAMOUSSOUKRO: LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS APPELLE AU RESPECT DU CODE DE LA ROUTE

Le ministère ivoirien des Transports a appelé jeudi au respect du code de la route, suite à la collision entre deux autocars à la sortie de Yamoussoukro, qui a fait 14 morts et plusieurs blessés. "En attendant de déterminer les causes exactes, avec le concours des services compétents, le ministre des Transports appelle une fois de plus les automobilistes et les usagers de la route à plus de vigilance et au respect du code de la route", a rapporté le ministère des Transports dans un communiqué. Auparavant, le ministre Amadou Koné a exprimé les condoléances du gouvernement aux parents des victimes décédées et a formulé ses vœux de prompt rétablissement aux blessés de cet accident.



ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES 2022 : LES POMPIERS CIVILS ENREGISTRENT 16 940 INTERVENTIONS, EN HAUSSE DE 6,25%

L'Office national de la protection civile (ONPC) a rendu public le 4 janvier 2022, le bilan de ses activités réalisées par le Centre opérationnel national d'incendie et de secours (CONIS) à travers les 30 Centres de secours d'urgence (CSU), au cours de l'année 2022. Il ressort des statistiques que 16 940 interventions ont été enregistrées en 2022 contre 15 880 en 2021, soit une hausse de 6,25%, dans les zones couvertes par les hommes de l'ONPC qui sont les pompiers civils. De ces différentes interventions, 21 663 blessés et 618 morts ont été dénombrés.

» AGENCE DE PRESSE



VŒUX 2023 : LE CORPS PRÉFECTORAL NOTE UNE ANNÉE 2022 GLOBALEMENT PAISIBLE ET SATISFAISANTE

L'année 2022 a été globalement paisible et satisfaisante, a souligné jeudi 05 janvier 2022 à Abidjan, le préfet hors grade de la région du Worodougou (Séguéla), Karim Diarrassouba, lors de la cérémonie de présentation des vœux au Président de la République. "Nous pouvons affirmer que l'État a été au travail en 2022, en terme de construction de routes, d'infrastructures sanitaires et éducatives, d'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable et de l'électrification locale, cela à travers des investissements directs transmis aux collectivités territoriales", a déclaré M. Diarrassouba.



NOUVEL AN : LE PRÉSIDENT OUATTARA S'ENGAGE À APPORTER UN SOUTIEN PLUS ACCRU AUX PME EN 2023

Le gouvernement ivoirien entend apporter un soutien plus accru aux Petites et moyennes entreprises (PME) afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans le développement économique du pays, a indiqué le Président de la République, Alassane Ouattara, jeudi 5 janvier 2023, lors de la cérémonie de présentation de vœux au palais présidentiel sis à Abidjan Plateau. "Le gouvernement, fidèle à sa mission de consolidation d'un secteur privé national robuste, créateur de richesse et d'emplois pour nos jeunes, se tiendra à vos côtés pour favoriser et accélérer le développement", a déclaré Alassane Ouattara à la suite des vœux du secteur privé, présentés par le président de la Confédération générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), Ahmed Cissé.

L'annexe fiscale à la loi des finances portant budget de l'État pour l'année 2023, dont l'entrée en vigueur est fixée ce 9 janvier 2023, institue de lourdes amendes sur les actes d'incivisme et de dégradation du domaine public. L'article 9 de l'annexe fiscale 2023 consacre ces amendes. Il mentionne un tarif de 6 millions FCFA pour la destruction de feux tricolores ; 500.000 FCFA pour les panneaux de signalisation verticale et autres installations endommagés et 500.000 FCFA par mètre linéaire de destruction de glissière de sécurité. Le texte indique en outre une amende contre le stationnement prolongé de matériel roulant sur la voie publique à hauteur de 100.000 FCFA par mois ou fraction de mois. Le déversement de substances nocives pour la chaussée et/ou ses dépendances est frappé d'une amende de 2 millions FCFA par mètre carré de chaussée dégradée avec saisie de matériels jusqu'au paiement de l'amende...



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci



+225 07 87 36 36 36



101
"Allô Gouvernement"



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE



www.gouv.ci



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale